

confédérées. *Vocontiorum*, dit Pline (eod), p. 36, *civitates fœderatæ duo capita, Vasio et Lucus Augusti*.

Ainsi, lorsque du Rhône vous remontez l'Ouvèze, vous n'arrivez chez les Voconces que lorsque vous touchez au territoire de Vaison.

Lorsque du Rhône vous remontez la Drôme, arrivé à Die, *Dea*, vous n'êtes pas encore dans le pays des Voconces, vous n'y toucherez que lorsque vous serez dans la banlieue de Luc.

Les deux têtes du pays des Voconces sur le bassin du Rhône sont Vaison et Luc. *Duo capita Vasio et Lucus Augusti* :

Nyons entre Luc et Vaison, et où l'on arrive du Rhône par l'Eygues, ne leur appartient pas. Leur territoire ne commence que sept kilomètres plus haut, à une station militaire appelée les Pyles, du mot *πύλη*, les *portes*. Le village est la *porte*, l'entrée du pays des Voconces, la clef de l'Eygues, seule vallée qui puisse conduire du bassin du Rhône à celui de la Durance.

Lorsqu'au Rhône vous regardez les Alpes vers l'Orient, les parages à votre droite, entre Vaison et Cavaillon, ne font pas partie du pays des Voconces, les contrées à votre gauche entre Luc et l'Isère ne leur appartiennent pas.

Les deux têtes, *dua capita*, encore une fois, du pays des Voconces sont Vaison et Luc. Le village des Pyles ouvrant à travers les Alpes la route d'Espagne en Italie par l'Eygues et la Durance est leur première cité.

Le territoire des Voconces ne touchant au bassin du Rhône que par les Pyles, à sept kilomètres en amont de Nyons, se trouvait ainsi tout entier dans les forêts et les montagnes.

« Les Voconces, dit en effet Strabon (L. 4, ch. vi, § 4, p. 169, de Didot), habitent la forêt *νεμον* et les défilés des montagnes, ils s'étendent..... cachés et protégés qu'ils sont dans des vallées profondes..... »